

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MARCHES DE NUIT D'ABIDJAN

Gueu Denis, PhD

U.F.R Criminologie de l'Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

The problem of child work continues increasingly in developing countries. In Côte d'Ivoire, the practice of children exploitation becomes more and more extensive. Going from practiced activities during the days near the roads and public places, we now notice the increasing of some minors in the night activities and this in all the communes of Abidjan. Working sometime in miserable conditions, these young people are exposed to several dangers (moral, psychological, sociological, physical etc.) the analysis of the reasons of the use of these teenagers shows the problem of poverty crowned by ignorance as well as the lack of rigour of the authorities. It is necessary to act by an increased proximity sensitizing by stressing on the respect of children rights in a country. The fight against poverty could accompany this sensitizing by the creation of small community projects.

Keywords: Work, child, night

Résumé

Le travail des enfants est une problématique qui continue de faire tâche d'huile dans les pays en voie de développement. En Côte d'Ivoire, la pratique de l'exploitation du travail des mineurs prend de plus en plus de l'ampleur. Partant des activités exercées pendant les jours aux abords des voies et dans les lieux publics, on assiste actuellement à un déferlement de quelques gamins dans les activités de nuit et ce dans toutes les dix communes d'Abidjan. Travaillant donc dans les conditions parfois très déplorables, ces jeunes sont exposés à des dangers multiples (moral, psychologique, sociologique, physique etc.). L'analyse des raisons de l'utilisation de ces jeunes laisse entrevoir une situation d'indigence économique couronnée par l'ignorance ainsi que le manque de rigueur des autorités. Il faut agir par une sensibilisation accrue de proximité en mettant l'accent sur le respect des droits des enfants dans le pays. La

lutte contre la pauvreté pourrait accompagner cette sensibilisation en termes de création de petits projets communautaires.

Mots clés : Travail, enfant, nuit

1. Introduction et annonce du problème

La situation des enfants et adolescents dans les grandes agglomérations africaines continue d'attirer l'attention des chercheurs. Enfants de ou dans la rue, enfants au travail, enfants mendiant etc. Ils sont nombreux de nos jours ces gamins qui, pour une question ou une autre, se livrent à des activités quotidiennes rudes. Ils sont généralement connus sous l'indice d'enfants marginalisés ou en situation difficile.

Plusieurs études à la fois sociologique et psychologique ont été consacrées à ce sujet mais la situation de ces mineurs demeure préoccupante.

En effet, Françoise Dolto, dans son ouvrage intitulé « la cause des adolescents », interpelle et dénonce le drame de l'exploitation des mineurs. Joceline Boydens chargée de recherche à « children in development oxford », dans son article tiré d'une étude sur la situation des enfants défavorisés de Lima (Pérou) et sur la politique adaptée et les programmes mis en œuvre pour répondre à leur besoin, donne des informations concernant les programmes destinés aux enfants dans des circonstances particulièrement difficiles. Parven Nangia, dans une étude sur la situation des enfants au travail en INDE, il soutient que le travail des enfants a pour cause le fait que près de la moitié de la population indienne vit en dessous du seuil de la pauvreté. Les parents, sous le poids de lourdes contraintes économiques n'hésitent pas à se faire complices des employeurs en exposant ainsi les enfants au risque de l'exploitation. Carol Bellamy, dans son rapport sur la situation des enfants dans le monde en 2003, affirme qu'aucun objectif de développement ne peut être atteint si les gouvernements, les organismes nationaux et leurs différents partenaires internationaux se désintéressent des droits et du bien être des enfants. Alain Sissoko, dans une étude menée à Abidjan en milieu ouvert et fermé (centre d'observation des mineurs au sein de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan) a montré que ce sont les facteurs d'ordre socio-économique (pauvreté en milieu familial, rupture de la scolarisation) et psychologique (mésentente familiale, frustration, révolte etc.) qui semblent expliquer à première vue le départ des jeunes dans la rue.

Le choix de ce sujet n'est point un effet de mode. Il faut simplement parcourir les nuits, les maquis et bars de la capitale économique ivoirienne pour comprendre l'ampleur du

phénomène. Nous avons, dans cette étude mis l'accent sur les enfants de moins de 18 ans qui travaillent les nuits.

A l'analyse de tous les travaux réalisés sur ce sujet et surtout l'environnement social dans lequel se déroule le travail des mineurs, nous estimons en tant que criminologue qu'il ya toujours des risques profonds quant aux déterminants d'intégration et d'insertion de ces jeunes. A défaut d'être entièrement gagnés par la délinquance, ces jeunes sont dans une pré-délinquance tout court. Il est toujours possible d'agir efficacement, mais en analysant de façon froide et impartiale les contours d'un phénomène au cœur de l'actualité internationale : l'exploitation des mineurs.

Cet article comporte trois parties essentielles : la première trace la méthodologie utilisée, la deuxième donne les résultats du terrain et la troisième énumère les mesures préventives.

2. Méthodologie

L'hypothèse principale qui oriente ce travail est la suivante : *Le travail des enfants dans les marchés de nuit d'Abidjan est une forme astucieuse de l'exploitation de ces gamins par les adultes, freinant ainsi leur épanouissement psycho-sociologique.*

Dans le souci de cerner les contours de notre sujet, nous avons opté pour les méthodes de collectes des données suivantes : la documentation, les questionnaires, les entretiens individuels et collectifs. Les informations obtenues grâce aux variables énumérées ont fait l'objet de l'analyse quantitative et qualitative avec une priorité à celle dite qualitative. Notre étude sur le terrain a été réalisée pendant 2 mois. Toutes les (10) communes d'Abidjan ont été visitées. Mais nous précisons que deux ou trois maquis, bars ou espaces de réception ont été choisis dans chaque commune.

L'objectif visé est de réussir à dégager tous les paramètres qui soutiennent les activités informelles de ces mineurs surtout pendant les nuits, les analyser et faire des propositions visant à atténuer ce phénomène.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec certains étudiants en criminologie notamment l'étudiant GbleuBouligand Odilon en DEA (Diplôme d'Etude Approfondie).

2.1 Echantillon

Notre échantillon dans cette étude est d'ordre arbitraire mais ciblé. Il est arbitraire parce que nous ne disposons d'aucune base de données fiable en ce qui concerne l'effectif des mineurs en activité les nuits à Abidjan.

En plus, il est ciblé parce que certaines catégories de personnes bien ciblées nous ont permis d'avoir les informations concernant notre objet d'étude.

Nous nous sommes intéressés dans un premier temps aux enfants et adolescents dans et de la rue (fille et garçon) âgés de moins de 18 ans exerçant des petites activités en milieu ouvert (dans les marchés de nuit).

C'est ainsi que notre enquête a porté sur 20 enfants et adolescents. Le choix de l'échantillon en milieu ouvert étant arbitraire pose bien entendu les problèmes de représentativité parce que nous ne disposons pas d'une base de sondage.

Deuxièmement, notre requête a porté sur des enfants de moins de 18 ans ayant exercés des petites activités dans les marchés de nuit d'Abidjan mais qui se trouvent en milieu fermé 10 mineurs dont (6 garçons et 4 filles) à la MACA (Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan).

Enfin, nous nous sommes intéressés aux pensionnaires du centre d'accueil et d'écoute d'Adjamé et aux individus pour qui les enfants et adolescents travaillent.

Le choix de ces différents types de populations va nous permettre de faire les recoupements au niveau des informations.

3. L'état des lieux du travail des mineurs

3.1 Le sexe des jeunes

Dans l'aventure nocturne des jeunes, il y a plus de garçons (60%) que de filles (40%). Dans tous les cas, que ce soit les garçons ou les filles, il s'agit d'un travail provisoire qui les forme spécialement à leur future occupation. Quant aux filles particulièrement, le travail leur permet d'acquérir les aptitudes pour le commerce mais aussi une préparation à leur éventuel mariage car on s'attend qu'elles y rencontrent pour la plupart leur prétendant.

3.2 L'âge des jeunes

La plupart des jeunes commencent à travailler à l'âge de quatorze (14) ans. L'âge est significatif parce qu'il peut déterminer le degré de vulnérabilité des enfants aux aspects négatifs de ces petites activités notamment les accidents de la route, les enlèvements, les

agressions et l'exploitation sexuelle. A cet âge, l'adolescent peut-il choisir de façon conséquente une activité qui ne puisse porter préjudice à son développement psychosociologique ?

L'adolescent a besoin de l'appui d'un modèle d'identification, que ce soit au niveau de l'activité exercée (légale ou informelle) ou de l'environnement familial. Cette assistance aura pour objectif de guider celui-ci afin que son activité corresponde aux règles admises par sa société. Or, d'après les résultats de notre investigation, la majorité des enfants qui travaillent dans les marchés de nuit ont rompu les amarres familiales et sociales (65%). De ce fait, il leur manque la présence d'un modèle identificatoire et sont donc exposés à la délinquance et à la déviance parce que le contrôle social ne peut s'exercer dans un vide relationnel. Pour ce qui concerne la tranche des enfants dont les attaches familiales et sociales sont encore solides (35%), ils sont pour la plupart du temps confiés à un oncle ou à un voisin du village, souvent lui-même venu en exode.

3.3 Le statut socio- professionnel des parents

Les parents des gamins sont en majorité des ouvriers et des sans emplois. Embauchés dans les usines de la place, certains parents, en effet, n'arrivent pas à exercer leur autorité parentale comme il se doit. Une telle ambiance donne l'opportunité au laisser-aller qui s'avère généralement dangereux pour une éducation familiale. Monsieur GAOUSSOU interrogé à Koumassi Remblai nous tenait ce qui suit : *« je quitte le domicile parfois à quatre heures du matin pour revenir à 22 heures. Comprenez que mes enfants aillent ailleurs, on est obligé »*.

En dehors des situations d'empêchement pour cause d'emploi, d'autres parents sans emploi ferment les yeux sur le travail de leurs progénitures sous prétexte que ces jeunes sont des soutiens financiers. Dame KOLO nous disait à Abobo : *« ces enfants doivent apprendre à nous aider très jeunes, ainsi, ils seront habitués à le faire sans contrainte, c'est notre coutume. S'ils ne le font pas qui le fera à leur place »*.

3.4 Les conditions de travail des jeunes

Les conditions sont précaires et surtout dangereuses pour la survie des enfants. Ils sont exposés à toutes sortes de dangers : moral, psychologique, sociologique, physique etc. Aucun repère en termes d'éducation ne leur est offert, tout est risqué et la nuit elle-même constitue un obstacle majeur. Les enfants travaillent tard la nuit sans pauses intermittentes. Les heures

de travail des enfants varient entre cinq et six heures voir toute la nuit (GbleuBouligand O., 2008).

L'image qui se cache derrière ce phénomène, c'est celle de l'exploitation de ces mineurs par les adultes. Soumis parfois à un contrôle extrêmement sévère, ces enfants sont souvent considérés par leurs employeurs comme des (aides) et de ce fait ne touchent aucun salaire (Gueu D, 2008).

En plus du conflit entre les jeunes utilisés et certains clients, il y a des punitions parfois brutales à l'égard des enfants qui refusent de verser une somme aux parents. Ces punitions emmènent certains de ces jeunes à quitter le foyer pour s'installer définitivement dans la rue.

Salomé (serveuse dans un maquis) : *« De fois mon patron me soumet à l'amitié de certains clients qu'il dit être ses amis, il m'oblige à coucher avec ces derniers sous la menace de me renvoyer si jamais je refuse ».*

Comme on le voit, ces jeunes sont souvent exposés à des abus sexuels. Quant à la drogue que certains prennent, elle leur permet d'éliminer leurs souffrances physiques ou affectives, de modifier leur état corporel difficilement supportable, leur offrant ainsi une forte chance de verser dans la délinquance car la drogue les transforme et leur permet de ne pas avoir peur de quoique ce soit, elle leur donne la joie de vivre et leur fait oublier les soucis.

3.5 Quelques facteurs explicatifs

3.5.1 L'indigence économique

- YS (enfant travaillant dans le marché de nuit d'avocatier-Abobo) : *« J'ai 14 ans, je suis originaire d'Agroville je vis chez ma tante, je me débrouille ici pour subvenir à mes besoins et aussi aider mes petits frères restés au village ».*

A la question relative à la cause de l'indigence économique de sa famille, - YS répond : *« Mon père est cultivateur, il a trois(3) femmes, desquelles il a conçu douze (12) gosses. Mon père n'arrive plus à couvrir nos besoins les plus élémentaires ».*

- BK (enfant travaillant dans le marché de nuit de Gescode Yopougon) : *« je suis de kafioKaha-Korhogo, j'ai 18 ans, je suis l'ainé d'une famille de sept (7) enfants, mon père est un instituteur à la retraite, avec l'avènement de la guerre, la plupart des jeunes de mon âge ont été enrôlés de force par la rébellion, voilà pourquoi je suis ici pour me débrouiller ».*

- Koya : *« je suis fils d'un cadre de Mahapleu s/p Danané. Depuis que nous sommes arrivés à Abidjan, je ne vais plus à l'école. Notre père est mort au cours de la guerre. Ici nous vivons chez notre oncle derrière rail, cette activité me permet d'aider ma maman pour nos besoins ».*

- Kalifa : *« Mon père est un agent de la Sotra, ma mère est commerçante. Nous habitons près d'un marché de nuit de marcori, je travaille ici tout juste pour compléter mon argent de poche. Mes parents ne sont pas informés sur ce que je fais, pour eux je suis à l'école avec mes amis ».*

Le pouvoir de l'argent continue d'envouter les mentalités en Côte d'Ivoire et beaucoup préfèrent au nom du matériel sacrifier leurs progénitures. La pauvreté d'accord mais une mauvaise attitude face à la pauvreté serait souvent à la base de cette exploitation illicite des mineurs. Combien de fois, dans les médias ou de bouche à oreille, les gens ont fait écho du danger consistant à laisser des enfants au travail ? En vain, tout simplement parce qu'on est pauvre. Plusieurs travaux de recherches en criminologie ont insisté sur les facteurs économiques du travail des mineurs. A cet effet, Kadidia Touré, Koffi Adjoua et Touré Abou dans leur mémoire respectif n'ont pas manqué de parvenir à la même conclusion, à savoir les raisons liées à l'économie.

3.5.2 La méconnaissance des droits des enfants

Les lois relatives aux droits des enfants et les dangers liés à leur exploitation sont souvent mal compris en raison des analyses culturelles que l'on en fait. L'enfant, pour plusieurs ivoiriens encore appartient à ses parents qui sont libres d'en faire ce qu'ils veulent, peu importe les conséquences des activités que ces enfants exercent.

4. Les mesures préventives

4.1 Une lutte efficace contre la pauvreté

Ces enfants travaillent, non pas parce qu'ils en ont envie mais parce qu'ils y sont souvent contraints. Sans leurs maigres recettes journalières leurs familles se retrouveraient dans le dénuement le plus complet, leur attitude est celle du moment présent, leurs valeurs sont celles de la survie. La lutte contre le travail des enfants passe donc par l'éradication sans condition de la froide réalité de la pauvreté.

Les institutions internationales notamment le FMI (Fonds Monétaire International) et la Banque Mondiale doivent être clémentes à l'égard des pays pauvres ou en voie de développement en leur offrant le maximum d'aide, en aidant les populations concernées à se prendre en charge durablement.

Le travail des enfants doit figurer en tête, de l'ordre des ministères de la planification et des finances ainsi que des ministères des affaires sociales traditionnellement associés au bien-être des enfants. La création de petits projets de développement en termes d'activités informelles individuelles ou collectives aideraient certains parents à donner des solutions à leur problème d'utilisation illicite des mineurs.

4.2 Une campagne de proximité

En Côte d'Ivoire, pour atténuer le travail des enfants, l'Etat doit élaborer un programme global de protection des enfants au travail avec une approche systématique du problème, en proposant une série d'actions différentes en faveur des mineurs vulnérables. Ce programme doit envisager des interventions appropriées à chacun des trois niveaux de la société à savoir : l'enfant, la famille et la société.

La démarche initiale consiste à assurer la protection des enfants travailleurs en attirant énergiquement l'attention du gouvernement et du public sur leur situation et en mobilisant l'instance concernée pour leur venir en aide et défendre leur droit. Un plaidoyer doit non seulement combattre l'ignorance et l'indifférence face à cette situation mais aussi les préjugés, la peur, le dénigrement et la répression dont les enfants qui travaillent de/ou/ dans la rue font les frais aussi bien de la part des autorités que de la part de la population.

Il faut établir des contacts personnels, nouer des liens d'amitié et développer un sens critique de la situation car ces mineurs à risque ont besoin de savoir que d'autres personnes s'intéressent à eux. D'une manière sincère, il faut sensibiliser la famille au danger du travail des enfants.

Au niveau du gouvernement, il faut également une sensibilisation à la situation des enfants et aux remèdes possibles. La plupart des gouvernements ont besoin d'être sensibilisés à la situation des enfants vulnérables et aux actions qui peuvent être entreprises pour les protéger. Il faut les persuader que la défense de ces enfants, qui travaillent dans des conditions lamentables est un problème important.

5. Discussion et conclusion

Le travail effectué permet d'avancer que les caractéristiques psycho-sociologiques des enfants et adolescents travaillant dans les marchés de nuit se rapprochent les uns des autres.

S'agissant des facteurs qui les motivent à exercer ces activités, les résultats de notre enquête ont relevé que c'est l'indigence économique de la cellule familiale et le nombre pléthorique d'enfants. Quant aux conditions, elles sont préjudiciables et insalubres pour le développement intellectuel, physique et moral de ces jeunes gens. Pour ce qui est de la contribution des enfants au revenu familial, il faut dire qu'elle est plus indirecte et se fait de façon subtile pour ne pas attirer les critiques de l'entourage.

Ces mineurs étant inadaptés aux petits métiers, ils sont instables dans la pratique de leurs activités, ils courent tous les risques (accidents, agressions, viols, délinquance etc.).

S'agissant des actions de prise en charge au niveau de l'Etat, elles n'ont pas pour l'instant abouti à une suite favorable pour différentes raisons : le manque de coordination des activités et de collaboration des différentes institutions œuvrant en Côte d'Ivoire, l'inexistence de volonté politique réelle eu égard à la prise en charge des jeunes marginalisés.

En somme, il faut ici et maintenant mener des réflexions approfondies par rapport à la problématique de la marginalisation des jeunes et de leur prise en charge afin de dégager des actions efficaces cohérentes et coordonnées capables de juguler ce phénomène en pleine ascension. Les enfants ont leurs droits qu'il faut leur accorder par une sensibilisation de proximité. Il faut sanctionner les coupables de l'exploitation des mineurs. Comprendons qu'une société crédible découle d'une enfance réussie sur des bases d'éducation idoines. Mais la nuit et les rues n'éduquent pas, au contraire, elles favorisent une activation des mentalités à l'échelle des dérives et de la criminalité.

Ces résultats confirment une fois de plus les résultats de travaux accordant une large place aux dysfonctionnements familiaux, dans leur rapport avec l'émergence de la marginalité sociale des enfants (Koudou O., 1996), (Leblanc, 1996), (Lemay, 1996), face aux exigences de la vie contemporaine (paiement de loyer, factures CIE, SODECI, frais de transports...) et à la vie stressante, se développe de plus en plus, la crise de la matrimonialité (Dedy, Tapé, 1995) en Afrique.

Références:

- Bellamy C. (2003), « La Situation des enfants dans le monde » ISBN n° de vente
- Dolto F.(1994), « La cause des enfants », édition Brodard et taupin paris
- GbleuBouligand O.(2008), « Les conditions de travail des enfants et adolescents dans les marchés de nuit à Abidjan : le cas de la commune d'Abobo », mémoire de maîtrise, UFR Criminologie, Université de cocody-Abidjan
- Gueu D. (2008), « Représentation du travail des enfants à Abidjan : le cas du secteur informel », Revue de sociologie et d'Anthropologie KASSA BYA KASSA, Abidjan
- Koffi A. (1997), « Exercice des petits métiers et délinquance juvénile à Abidjan », mémoire de maîtrise université cocody-Abidjan
- Koudou kessie R. (2000), « Eléments de la psychologie de l'adolescent », PUCI, Abidjan
- Koudou kessie R. (1996), « Education et développement moral de l'enfant et de l'adolescent africains pour ne pas en faire des délinquants », Harmattans, Paris
- Koudou O. (1996),« Pratiques éducatives et identité négatives chez les adolescents inadaptés sociaux en cote d'ivoire », in « Marjuvier cahier n°2»
- Sissoko A. (1992), « Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique », acte du symposium
- Toure A. (1985), « Les petits métiers à Abidjan, l'imagination au secours de la conjoncture », Editions Kouthala, Abidjan